

Madame, Monsieur,

Après quatre belles années passées au collège La Salle St Joseph d'Argentré-du-Plessis j'ai été appelé à exercer une nouvelle direction à l'Institut St Dominique de Rouen. Mon successeur comme chef d'établissement du collège et coordinateur du groupe scolaire est Monsieur Bruno Sourice, actuellement directeur du lycée Jean XXIII à Yvetot près de Rouen. Nous avons déjà commencé à préparer la rentrée, tous les dossiers en cours seront transmis et M. Sourice aura à cœur de poursuivre les projets pédagogiques et éducatifs dont bénéficient vos enfants dans une « exigence bienveillante ». L'ensemble de la direction et la majorité de la structure ne bouge pas. Notre communauté continuera d'œuvrer au quotidien dans un esprit d'accueil familial et de sens du service. Pour cela je la remercie très sincèrement et chaleureusement.

Si votre enfant rentre en 6<sup>e</sup>, au fil de nos points étapes et échanges depuis janvier, il a dû entendre les mots « respect », « courage », « sens du travail bien fait ». Comme l'ensemble du groupe scolaire essaie d'être dans le don de soi, nous invitons tous nos élèves à partager cette vertu de l'amour sponsal. Je renouvelle, malgré mon départ, ma profession de foi pour que notre collège soit un lieu d'éveil à l'intelligence du cerveau, à l'intelligence du cœur et à l'intelligence du corps.

A l'aube d'une tant attendue nouvelle période moins prisonnière du Covid, je vous souhaite de belles vacances, libres et responsables. Dans la joie de ces quatre années argentréennes recevez mes plus sincères salutations.

**M. TORDOIR**  
Chef d'établissement

#### DATES à RETENIR

**Fermeture au public estivale** : du vendredi 9 juillet soir au mardi 24 août matin.

**Permanence comptabilité** : mercredi 1<sup>er</sup> septembre 14h-16h, le jeudi 2 septembre 9h-12h.

**Distribution des fournitures par l'APEL** : le samedi 28 août de 10h à 11h30 et le lundi 30 août de 18h à 19h30

**Rentrée des élèves de 6<sup>e</sup>** : Jeudi 2 septembre à 8 h 20

**Accueil direction-parents de 6<sup>e</sup>** : Jeudi 2 septembre de 8 h 20 à 10 h15, suivi d'un café avec l'APEL

**Rentrée des élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>** : Vendredi 3 septembre à 8 h 20

**Photos individuelles et de classe** : vendredi 3 septembre

**Réunion parents de 6<sup>e</sup> (PP, Quiberon)** : Jeudi 9 septembre de 18h30 à 20h

**Réunion parents de 4<sup>e</sup> - direction-PP** : Lundi 13 septembre de 18h30 à 20h

**Réunion parents de 5<sup>e</sup> - direction-PP** : Jeudi 16 septembre de 18h30 à 20h

**Réunion parents de 3<sup>e</sup> - direction-PP** : Mardi 21 septembre de 18h30 à 20h

**Séjour d'intégration des 6<sup>e</sup> à Quiberon** : semaine du 20 au 24 septembre

**Conseils de mi-trimestre** : 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre, premières prises de RDV par les professeurs principaux.

**Remise des tablettes éducatives aux familles de 6<sup>e</sup>** : après les vacances de la Toussaint, dates à déterminer

## DOCUMENTS À RETOURNER LE JOUR DE LA RENTREE

### AUPRES DE LA VIE SCOLAIRE :

- ✓ Inscription à l'étude du soir

### AU PROFESSEUR PRINCIPAL :

- ✓ 6è 5è 4è 3è : Document APEL (réponse obligatoire)
- ✓ 6è 5è 4è 3è : Autorisations dispositif départemental « Orsec Iode »
- ✓ 6è 5è 4è 3è : Formulaire d'abonnement au magazine La Salle international (facultatif)
- ✓ 5è et 3è : Photocopie de la carte d'identité valide jusqu'en juin 2021 (en prévision des séjours)
- ✓ 3è : Carte Européenne pour les séjours à l'étranger (demande à faire près de la CPAM ou de la MSA)

### HORAIRES DE COURS :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	<b>8 H 20</b>	à	<b>11 H 25</b> ou <b>12 H 20</b>
	<b>13 H 35</b>	à	<b>16 H 40</b>
Mercredi :	<b>8 H 20</b>	à	<b>12 H 20</b>

Les élèves doivent être rangés à 8h20 mn dans la cour et à 13h35.

Les élèves sont accueillis à partir de 8h dans la cour du Collège.

L'entrée des élèves se fait par le portail du haut côté piscine uniquement.

Un parking vélo aménagé se situe à droite du portail, à l'extérieur. Prévoir un anti-vol.

**Une étude** est organisée les lundi, mardi et jeudi de 16 h 40 à 18 h. Vous pouvez inscrire votre enfant pour un, deux ou trois soirs dans la semaine. Le nombre d'élèves étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas. Le tarif est de **3 €** par étude goûter compris. La demande d'inscription se fait à la vie scolaire. Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	<b>8 H 00</b>	à	<b>18 H 00</b>
Mercredi :	<b>8 H 00</b>	à	<b>12 H 30</b>

**L'entrée des adultes se fait exclusivement par l'accueil du groupe scolaire au n°54 rue Alain d'Argentré.**

### RENTREE DES CLASSES

Attention : **stationnement interdit sur le parking des cars** (parking se trouvant à proximité de la cour).

Les élèves n'apporteront le 1er jour que leur trousse, un agenda, ce qui leur permettra d'emporter leurs livres qui seront distribués le jour de la rentrée. Il est conseillé de se munir d'un porte-clef (clef du casier) et d'un porte-carte (carte de restaurant, de foyer, de transport). Les parents de 6è sont invités à accompagner leur enfant puis à rester pour une présentation faite par la direction de 8h30 à 10h15.

### DECLARATION d'ABSENCE

Pour signaler une absence merci de privilégier l'envoi d'un mail à l'adresse **absence@argentre.org** (prénom, nom, classe en objet). Vous pouvez sinon continuer d'appeler l'accueil au 02 99 96 61 53. **La présentation d'un coupon d'absence à la vie scolaire via le carnet de correspondance reste obligatoire.** Pendant la période de confinement et déconfinement de nombreux parents ont utilisé cette boîte à d'autres fins, nous insistons sur le fait qu'à la rentrée l'adresse **absence@argentre.org** ne sera **utilisable et consultée qu'à cette fin.**

### ASSURANCES

Afin de protéger le mieux possible votre enfant, à un prix très compétitif, et de vous alléger d'une nouvelle tâche administrative, l'OGEC La Salle St Joseph souscrit depuis 2 ans une assurance collective pour tous les élèves du groupe scolaire auprès de « Assurances FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes). Elle est incluse dans les frais de scolarité. L'ensemble des prestations figure sur notre site : [Inscrire votre enfant](#) > [Dossier de rentrée COLLEGE](#)

A ne pas confondre avec la Responsabilité Civile (RC) incluse généralement dans les contrats d'assurance habitation.

### **CONVENTION DE SCOLARISATION - RAPPEL**

Il n'existe aucune obligation de scolarisation sur les 4 années du collège. Décision laissée à l'appréciation du directeur. Tout changement (séparation, type de garde, adresse, RIB...) doit nous être signalé dès que possible.

En cas de séparation, les coordonnées des deux parents doivent être fournies afin de permettre l'information aux deux. L'accord du père et de la mère sont nécessaires pour une inscription ou un changement d'établissement.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Les cars déposent et reprennent les élèves sur le parking de la piscine. **Le transport scolaire est sous la responsabilité de Vitré Communauté.** Les cours sont maintenus même en cas d'annulation des transports scolaires lors d'intempéries. Nous rappelons l'obligation du port de la ceinture, le respect des chauffeurs et des camarades, la vigilance lors de la descente. En cas de problèmes de comportement Vitré communauté peut exclure temporairement un élève des transports scolaires. Dès la sortie de l'enceinte du collège, les élèves doivent monter au plus vite dans les cars afin de ne pas accumuler des retards pour le retour.

### **LIVRES ET FOURNITURES**

Les livres seront remis le jour de la rentrée, gratuitement à chaque élève pour la durée de l'année scolaire. Chacun s'engage à les couvrir et à en prendre soin. En fin d'année scolaire un prélèvement sera directement effectué en cas de non restitution ou de livre endommagé.

Cette année, les commandes seront à enregistrer en ligne sur le site du fournisseur entre le 01/06 et le 31/07 : <https://shop.majuscule.com/mary/303350>

**Le samedi 28 août de 10h à 11h30 et le lundi 30 août de 18h à 19h30** : remise des lots de fourniture en grande salle de permanence pour les parents qui ont passé commande à l'association des parents d'élèves (APEL).

### **VETEMENTS TROUVES**

Lors de la remise des fournitures par l'APEL les vêtements trouvés par les enseignants d'EPS et la vie scolaire en 2020-2021 seront exposés dans des bacs afin que leurs propriétaires puissent les récupérer.

### **CARTABLERIE**

La cartablierie est un bon moyen pour décharger le cartable en arrivant le matin au collège. Un casier est attribué pour tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Un cadenas est loué pour chaque casier avec un coût facturé de 2 € par élève sur la facture annuelle. Les casiers sont en libre accès sur la cour du collège tandis que ceux des bâtiments A, B et C ne sont pas accessibles entre 12h40 et 13h30 pendant la fermeture des locaux. Il est demandé de toujours verrouiller les cadenas et de ne pas laisser des affaires le soir ou le week-end. L'établissement se dégage de toute responsabilité concernant les vols dans les casiers.

### **USAGE DU PORTABLE**

L'interdiction du portable au sein du collège La Salle St Joseph en vigueur depuis toujours voit sa pertinence renforcée par les dernières instructions ministérielles. Le collège doit rester un lieu de la relation authentique, de la socialisation, de l'ouverture. En aucun cas nous ne serions accepter que des parents communiquent avec leur enfant pendant la journée sans y voir un manquement éducatif. Pendant les séjours à l'extérieur de l'établissement le portable ne peut être utilisé que pour prendre des photos sur les temps décidés par les enseignants tout en respectant **scrupuleusement le droit à l'image des camarades. Enfin, le portable peut être utilisé ponctuellement à la demande d'un enseignant et après validation de la direction à des fins uniquement pédagogiques de groupe qui ne supposent nullement que chaque élève soit pourvu d'un portable.**

## PERTES ET VOLS

Prenez soin de :

- Marquer les affaires.
- Signaler la perte au plus tôt à un personnel éducatif ou à un autre adulte responsable.
- Bien fermer votre casier à clef.

**SITE INTERNET :** <http://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/> Dès la page d'accueil retrouvez les pictogrammes :

- « Découvrez le menu de la cantine » : tous les menus de la semaine.
- « Consultez l'agenda » : connaître et retrouver toutes les dates officielles, mis à jour par la direction.
- « Inscrivez votre enfant » : les documents des dossiers ; pratique en cas de perte ou d'oubli.
- « Accédez à l'espace parent » : Ecole directe pour les notes et le travail
- « A la une » : toute l'actualité du collège mise à jour chaque semaine.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APEL vous accueille, vous accompagne, vous représente et participe à la vie de l'établissement. Vous êtes invités à soutenir l'association :

- En versant la cotisation APEL pour profiter des services en retour. La cotisation sera intégrée à la facturation dès septembre si vous adhérez. **Le coupon réponse APEL doit être impérativement redonné complété même si vous n'adhérez pas.**
- En apportant une aide essentielle en tant que membre du Bureau de Documentation et d'Information, de parents correspondants ou en participant ponctuellement aux manifestations.
- En rejoignant l'équipe APEL et les parents correspondants de la classe de votre enfant.
- Pour 2021-2022 des temps de rencontre APEL avec la direction sont prévus : au travers des commissions ; à chaque mi-trimestre pour les parents correspondants d'un même niveau.

## LABEL « ETABLISSEMENT INTERNATIONAL »

Après l'obtention du label international d'éducation au développement durable « éco école » en 2019 (alimentation), 2020 (déchets), 2021 (biodiversité), le groupe scolaire La Salle St Joseph a obtenu en novembre 2020 le label « Etablissement international » reconnu par l'Enseignement Catholique pour une durée de 3 ans.

Tous les parents ayant une culture et des origines étrangères ou évoluant dans un milieu professionnel tourné à l'international ou maniant une langue étrangère couramment sont invités à se manifester auprès de la direction et de l'APEL via nos mails : [lasalle-stjoseph@argentre.org](mailto:lasalle-stjoseph@argentre.org) et [apel@argentre.org](mailto:apel@argentre.org) Objet : Label International

## CONSTITUTION DES CLASSES

Pour rappel la constitution des classes élaborée par des commissions d'enseignants et en lien avec la direction prend en compte en premier lieu les choix d'options, l'obtention d'un niveau équivalent dans toutes les classes avec une juste répartition des profils d'élèves au sein de celles-ci. Que chaque enfant soit avec ses meilleurs amis ne rentre pas dans nos critères car impossible à tenir techniquement sauf dans certains cas très rares d'enfants isolés. Nous veillons à associer les élèves d'une même commune, à séparer des binômes jugés comme non vertueux et à suivre en 6<sup>e</sup> les préconisations des enseignants de CM2.

## OPTION BASKET en 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup>

Proposée en fin d'année aux futures filles de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, nous n'avons que 7 filles inscrites pour l'année 2021-2022. En accord avec Julio Samy (éducateur, coach basket JA) et Mme Bourguignon (coordination EPS), la direction a fait le choix de suspendre cette option interne au collège avant une reprise en 2022-2023.

## PARCOURS d'EDUCATION à LA RELATION

Ce parcours propre à La Salle St Joseph répond à un enjeu éducatif de formation humaine qui correspond à l'axe 3 de notre projet éducatif lasallien « Construire l'homme et dire Dieu » ainsi qu'aux orientations de l'enseignement catholique. Parmi les propositions fortes de la rentrée, figure pour tous les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> des séances de « Mieux vivre ensemble » afin de mieux se connaître et de mieux appréhender sa relation à l'autre. Séances encadrées par des adultes de l'établissement ayant suivi une formation de 3 jours avec « Générations Médiateurs ».

# NOUVEAUTES 2021-2022

## **SEJOUR à QUIBERON en 6è**

Après l'annulation du séjour d'intégration l'an dernier, nous sommes confiants en la tenue de ces 3jours et 2 nuits qui ont vocation à mieux se connaître dès le début de l'année, entre élèves d'une douzaine d'écoles différentes, et entre élèves et enseignants. L'expérience montre toutes les vertus d'un tel séjour d'intégration dans la connaissance mutuelle, la confiance et l'esprit de classe à l'heure d'étudier dans de bonnes conditions. La nouveauté de cette année est le lieu d'accueil : Quiberon. Les raisons de ce changement sont : la proximité, la qualité de l'hébergement, le climat et la possibilité de travailler en direct pour les prestations sportives et de groupe.

## **PASSAGE A « ECOLE DIRECTE »**

Pour toutes les familles nous continuerons d'utiliser pour la 2è année une nouvelle plateforme de suivi de la scolarité de vos enfants avec une centralisation de toutes les informations (facturation, notes, agenda, circulaires). Un identifiant par parent sera communiqué afin d'accéder à son dossier personnel. Il est important pour nous d'avoir vos mails à jour et bien écrits sur les différents documents demandés.

## **TABLETTES EDUCATIVES EN 6è et en 5è : « Grandir avec le numérique »**

<https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique>

Pour la 2è année les tablettes seront distribuées après les vacances de la Toussaint pour les 6è afin de laisser le temps aux élèves d'appréhender les nouveautés du collège. Les iPAD seront paramétrés exclusivement par la direction du collège afin de sécuriser les usages et de limiter l'exposition en dehors des heures de cours (iPAD bloqué de 20h30 à 8h20). Notre usage raisonné continue de laisser la place à l'écriture. La sécurisation Apple rend la tablette inutilisable en cas de perte ou de vol. Des tutos sont communiqués aux parents pour obtenir un code parental et limiter le temps d'écran à leur convenance.

**La tablette est un outil pédagogique obligatoire. Les futures familles de 6è et de 5è ont été informées de son usage et sont libres de ne pas s'inscrire dans notre collège si elles n'adhèrent pas au projet.**

# NOUVEAUTES 2021-2022

## **SEJOUR à QUIBERON en 6è**

Après l'annulation du séjour d'intégration l'an dernier, nous sommes confiants en la tenue de ces 3jours et 2 nuits qui ont vocation à mieux se connaître dès le début de l'année, entre élèves d'une douzaine d'écoles différentes, et entre élèves et enseignants. L'expérience montre toutes les vertus d'un tel séjour d'intégration dans la connaissance mutuelle, la confiance et l'esprit de classe à l'heure d'étudier dans de bonnes conditions. La nouveauté de cette année est le lieu d'accueil : Quiberon. Les raisons de ce changement sont : la proximité, la qualité de l'hébergement, le climat et la possibilité de travailler en direct pour les prestations sportives et de groupe.

## **PASSAGE A « ECOLE DIRECTE »**

Pour toutes les familles nous continuerons d'utiliser pour la 2è année une nouvelle plateforme de suivi de la scolarité de vos enfants avec une centralisation de toutes les informations (facturation, notes, agenda, circulaires). Un identifiant par parent sera communiqué afin d'accéder à son dossier personnel. Il est important pour nous d'avoir vos mails à jour et bien écrits sur les différents documents demandés.

## **TABLETTES EDUCATIVES EN 6è et en 5è : « Grandir avec le numérique »**

<https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique>

Pour la 2è année les tablettes seront distribuées après les vacances de la Toussaint pour les 6è afin de laisser le temps aux élèves d'appréhender les nouveautés du collège. Les iPAD seront paramétrés exclusivement par la direction du collège afin de sécuriser les usages et de limiter l'exposition en dehors des heures de cours (iPAD bloqué de 20h30 à 8h20). Notre usage raisonné continue de laisser la place à l'écriture. La sécurisation Apple rend la tablette inutilisable en cas de perte ou de vol. Des tutos sont communiqués aux parents pour obtenir un code parental et limiter le temps d'écran à leur convenance.

**La tablette est un outil pédagogique obligatoire. Les futures familles de 6è et de 5è ont été informées de son usage et sont libres de ne pas s'inscrire dans notre collège si elles n'adhèrent pas au projet.**

# FACTURATION et TARIFS 2021 - 2022

L'établissement vous propose deux modes de règlement pour la facturation :

- **Le prélèvement automatique (systématiquement reconduit d'une année sur l'autre)**

Le montant du prélèvement sera désormais calculé sur 10 mois au lieu de 9 afin de réduire les mensualités.

Une régulation annuelle sera effectuée lors de la facturation du 10 juillet 2022.

- **Le paiement en chèques ou en espèces**

La facturation se fait au début de chaque trimestre. Le solde sera dû en juillet 2022.

Tarifs annuels 2021 / 2022					
Contribution obligatoire de scolarité		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution des familles	<b>395 €</b>	Repas régulier	<b>5,10 €</b>	Abonnement magazine	9,90 €
Location iPad 6è / mois	<b>10€70</b>	Repas occasionnel	5,50 €	La Salle	
		Etude du soir surveillée	3 €	Adhésion à l'Apel	19 €

## LA CONTRIBUTION DES FAMILLES INCLUS :

Tous les investissements immobiliers, travaux de rénovation, achat de mobilier ; tous les frais en lien avec notre projet pastoral (personnel, supports, intervenants, camps...) ; les activités culturelles, les sorties pédagogiques (sauf Jersey, Paris), les livres de français, les achats pour la technologie, les projets éducatifs, l'assurance individuelle accident qui couvre aussi bien les stages que les activités en dehors du collège ; la cotisation de solidarité pour les projets immobiliers de l'Enseignement Catholique 35.

## AUTRES DEPENSES

6è / Location iPad en 6è et en 5è sur 12 mois, à raison de 10€70 / mois (iPad, coque, assurance, gestionnaire de flotte, suivi...).

6è / Séjour d'intégration pour les 6è la semaine du 20 septembre, 3 jours et 2 nuits à Quiberon : 150-160€

*En raison des deux dernières années marquées par le Covid les projets suivants pourraient être de nouveau proposés, à ce jour rien n'est confirmé.*

5è / Une journée sur l'île anglaise de Jersey sera proposée au 3è trimestre / 30-50 € selon les aides

4è / Une journée à Paris pour un projet culturel et pluridisciplinaire / 50-70€ selon le prix du TGV

3è / Un séjour ou échange linguistique de 5 à 8 jours / entre 300 et 400€. La facturation sera faite à ce moment-là.

## AIDES DIVERSES

1. **Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 50% pour les séjours linguistiques de 3è.**
2. **20 % de réduction sur la scolarité à partir du 2ème enfant, exceptions faites des services et cotisations.**
3. **50€ de réduction pour le séjour avec 2 nuitées d'un deuxième enfant.**
4. **50€ de réduction pour n'importe quel séjour ou sortie scolaire dès le 2è enfant si 3 ou 4 enfants d'une même famille participent la même année.**
5. **Renseignez-vous auprès de votre Comité d'entreprise pour une éventuelle prise en charge sur les séjours.**

Pour les bourses une note d'information vous sera adressée en septembre.

Les familles qui connaîtraient des difficultés peuvent rencontrer le chef d'établissement. La transparence sincère est à privilégier pour éviter d'en arriver à des impayés. La discrétion la plus totale vous est assurée.

## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les familles qui paient par chèque et dont les élèves sont demi-pensionnaires, le montant du chèque de la restauration pour le 1<sup>er</sup> trimestre est de **240€** (47 repas). Le repas régulier qui s'élève à 5,10€ est décomposé ainsi :

- 1 - la part des "frais fixes", dont le financement doit être assuré tout au long de l'année,
- 2 - la part de l'alimentation proprement dite,

Seule cette part d'alimentaire (2,30 €) sera déduite en cas d'absence justifiée (maladie...) ou signalée par anticipation dans un délai de 3 jours ouvrables en raison des frais de personnel et de fonctionnement à assumer.

# FICHE SANITAIRE

## Validité scolarité au sein du collège

photo

### ENFANT

NOM – Prénom : ..... Date de naissance : .../.../... Sexe : F  G

Etablissement scolaire fréquenté : **Collège La Salle Saint-Joseph – Argentré du Plessis**

Nom et adresse des responsables légaux :

1..... Tél. Fixe:.....Port.....

2. .... Tél. Fixe:.....Port.....

### AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

MEDECIN TRAITANT : Nom, Prénom : ..... Tél. : .....

AUTRES PERSONNES :

	Nom, Prénom	Lien avec l'enfant	Tél. Fixe	Tél. Port
1				
2				

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

VACCINS OBLIGATOIRES :

Diptérie – Tétanos - Poliomyélite à jour : OUI Date du dernier rappel : .....

VACCINS RECOMMANDES : Hépatite B : date : ..... ROR : date : ..... Coqueluche : date : .....

AUTRES : Préciser:.....

*Joindre la copie de la page des vaccins du carnet de santé ou le certificat médical attestant les vaccinations.*

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

Angine  Oreillons  Scarlatine  Varicelle  Coqueluche  Rougeole  Rubéole

Otite  Rhumatisme articulaire aigu

PORT DE : lentilles  / lunettes  / prothèses auditives  / prothèses dentaires  / autre, préciser : .....

### SANTE DE L'ENFANT

ALLERGIES ALIMENTAIRES : OUI  Préciser : .....

ASTHME : OUI  AUTRE DIFFICULTE DE SANTE : OUI  Préciser : .....

ALLERGIE MEDICAMENTEUSE : OUI  Préciser le médicament : .....

*Si votre enfant suit un traitement médical, une ordonnance récente précisant la posologie sera déposée auprès du responsable du voyage avec les médicaments dans leur emballage d'origine, la notice d'utilisation et votre accord écrit.*

**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

### ASSURANCES

NOM DU CENTRE DE SECURITE SOCIALE:.....

N° de sécurité sociale du parent dont l'enfant dépend : .....

MUTUELLE : Compagnie : .....N°.....

Je soussigné(e) .....responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant. Je m'engage à informer le collège La Salle Saint-Joseph d'Argentré du Plessis de toute modification importante concernant l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année.

Signature(s)

## Présentation ETUDE DU SOIR



L'étude a lieu au collège le lundi, mardi et jeudi de 16H40 à 18H00. Mme DAVID est en charge de ce temps d'étude pour encadrer et aider les collégiens dans leur travail du soir. Cependant, nous vous rappelons que le travail du soir peut ne pas être fait dans son intégralité. Le montant de l'étude est de 3 € (goûter inclus). Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Le nombre d'élève étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas suite à **une demande écrite et motivée de votre part faite à la vie scolaire.**

✂ -----  
Coupon réponse à remettre à la Vie scolaire à la rentrée avec la demande écrite et motivée



## INSCRIPTION ÉTUDE DU SOIR

Mme/M.....  
responsable légal de.....  
en classe de.....

- Souhaite inscrire mon enfant à l'étude du soir**
- Lundi  Mardi  Jeudi

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

## ÉTUDE DU SOIR

Argentré du Plessis,  
Le 1er septembre 2021

Chers parents,

Vous avez demandé à inscrire votre enfant à l'étude du soir.

Comme mentionné sur le courrier d'inscription, le nombre d'élèves pouvant être accueilli est restreint.

Au regard du nombre de demandes, nous devons nous réunir en commission afin de décider de la possibilité de retenir votre enfant à **l'étude du soir**. Pour ce faire, nous vous avons demandé de nous adresser pour la rentrée un courrier motivant votre souhait d'inscription à l'étude du soir pour votre enfant.

Une réponse vous sera apportée d'ici le vendredi 17 septembre.

D'ici-là, du jeudi 2 au vendredi 17 septembre, votre enfant pourra bénéficier **d'un accueil** le soir de 16 h 40 à 18 h 00.

Comptant sur votre compréhension.

Très cordialement.

Mme Vaslin-Déniel, cadre éducatif  
M. Tordoir, directeur du collège

Madame, Monsieur,

Du fait de son caractère propre, le collège La Salle St Joseph organise et propose, pour approfondir ou vivre sa Foi, tout au long de l'année, des temps spécifiques : catéchèse, MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes), célébrations, temps de prière, rencontre de témoins, temps de réflexion, temps forts, actions de solidarité, Parcours d'Education à la Relation (PER)...

**Certaines propositions sont obligatoires et concernent tout le niveau et/ou le collège.**

**D'autres sont facultatives avec ou sans inscription.**

Nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche jointe si votre enfant est intéressé par les options facultatives.

**Demandes particulières**

### Sacrements

Il est possible de préparer son baptême, sa 1<sup>ère</sup> des communions ou sa confirmation au sein de l'établissement, si vous êtes intéressés (et uniquement dans ce cas), merci de vous inscrire sur le formulaire joint avant le 10 septembre.

**VIVRE SA FOI  
AU COLLEGE LA SALLE ST JOSEPH,  
C'EST POSSIBLE...**

*Le collège La Salle St Joseph est un établissement catholique.  
Ceux qui le souhaitent peuvent y vivre leur foi ou simplement échanger dans le respect des croyances et opinions de chacun.  
Si cela t'intéresse, merci de nous retourner cette fiche.*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Niveau : 6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Je souhaite poursuivre la culture religieuse (uniquement pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) : oui  non

Je souhaite poursuivre la catéchèse (uniquement pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) :  
oui  non

Je souhaite m'inscrire au MEJ : oui  non

Je souhaite recevoir le sacrement suivant :

Baptême  1<sup>ère</sup> des Communions  confirmation

HEURES OBLIGATOIRES		PASTORALE		HEURES FACULTATIVES	
TOUS	★ Catéchèse (1 heure/semaine) sont inscrites dans l'emploi du temps de chaque élève de 6 <sup>ème</sup> . <i>Ce choix est fait lors de la pré-inscription. Profession de Foi = inscription obligatoire en catéchèse au collège. ou la</i> ★ Culture religieuse (1 heure/quinzaine) ★ Mieux vivre ensemble (parties 1 et 2) ★ Mieux vivre ensemble (partie 3 pour tous et partie 4 pour les volontaires) ★ Forum du handicap ★ EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle) ★ Les droits de l'enfant ★ Le Service ★ EARS ★ Forum de l'engagement	Sur le temps du midi Avec inscription ★ MEI Une rencontre 1 fois par mois au collège de 12h45-13h30 Plus d'infos sur <a href="http://www.mej.fr">www.mej.fr</a> L'inscription engendre une cotisation de 15 € correspondant à l'abonnement aux revues. L'établissement prend à sa charge le reste de l'adhésion ★ Catéchèse 1 fois/ mois ★ Culture Religieuse 1 fois/mois	Sur certaines heures de permanence Avec inscription pour chaque période Nouveau Possibilité de venir à l'espace pastoral pour : - des temps d'échanges, - d'activités manuelles, - de débats, - de ciné-débats - de jeux.... - de catéchèse en petit groupe	★ Parours d'Education à la Relation (PER) ★ Célébrations ou temps de réflexion	★ Temps d'échanges, de débats, de jeux, ateliers de l'avent, etc... à l'espace pastoral
3 <sup>ème</sup>	★ Forum de l'engagement				
4 <sup>ème</sup>	★ Les droits de l'enfant ★ Le Service ★ EARS				
5 <sup>ème</sup>	★ Mieux vivre ensemble (partie 3 pour tous et partie 4 pour les volontaires) ★ Forum du handicap ★ EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle)				
6 <sup>ème</sup>	★ Culture religieuse (1 heure/quinzaine) ★ Mieux vivre ensemble (parties 1 et 2) ★ Mieux vivre ensemble (partie 3 pour tous et partie 4 pour les volontaires) ★ Forum du handicap ★ EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle)				

### QUELLES PROPOSITIONS TE CONVIENDRAIENT ?

- Vivre l'eucharistie une fois par mois
- Vivre des temps de prières encadrés sur le temps du midi
- Avoir un temps de catéchèse une fois par mois
- Avoir un temps de culture religieuse une fois par mois
- Être membre d'une équipe MEJ
- Découvrir des témoins engagés dans la vie de l'Eglise (Sr Emmanuelle, le Pape, etc... )
- Découvrir des témoins engagés dans la vie du monde (Gandhi, Mandela, Simone Veil...)
- Partager autour de la Parole de Dieu
- Partir ensemble pour une marche – réflexion
- Partager en petit groupe autour de thèmes divers lesquels ? \_\_\_\_\_
- Chanter, jouer d'un instrument lors des célébrations
- Chanter, vivre des temps de louange

### SOUHAITES – TU PROPOSER DES ACTIVITES ? LESQUELLES ?

---



---



---

Date : \_\_\_\_\_ 2021

Signature de l'élève :

Signature du ou des responsables légaux :

## Nos Missions

---

**Accueillir** chaque parent d'élève a sa place au sein de l'apel (avec ses compétences, sa disponibilité, ses valeurs ...)

**Représenter** les familles du groupe scolaire pour faire valoir nos droits et avancer ensemble pour nos jeunes, avec des parents correspondants dans chaque classe du collège.

**Informier** grâce aux contacts privilégiés avec les directions, la mairie ....

**Orienter** via le BDI orientation, des services APEL 35, du forum des métiers

**Animer** en créant du lien au travers d'activités variées pour les enfants, les familles, les parents. ...

## Budget

---

Cotisation 2021-2022 : **19 €**

7,50 €: apel 35

+ 3,88 €: apel

+ 4,80€: abonnement magazine

+ 2,82 € : notre apel

Grâce aux ventes, chaque année **notre apel aide au financement** selon les besoins :

- ⊗ Pour le confort des élèves :  
des livres pour le rallye lecture, l'aménagement des salles de classes et pour les cours, des jeux pour les cours et les classes
  
- ⊗ Pour former nos jeunes :  
formation secourisme, brochures orientation, BDI, forum des métiers ...

## Contact

---

@ : [apel@argentre.org](mailto:apel@argentre.org)

FB : APEL groupe scolaire st joseph  
argentre du plessis



## Apel La salle Saint Joseph

---

*Notre association de parents* agit et s'implique dans la vie du groupe scolaires. Elle a la responsabilité de représenter les parents, mais aussi d'accueillir, d'animer, d'informer, de conseiller. Chacun donne de son temps à sa convenance grâce au fonctionnement en commission.

*Cher parent,* bénévole ponctuel ou membre investi dans notre conseil d'administration, l'Apel a besoin de chacun !

**Assemblée générale de l'Apel**  
**30 septembre 2021**  
**20h**

## Pour nos jeunes

Distribution des fournitures scolaires  
pour les collégiens :

**28 août** 10h à 11h30

**30 août** 18h à 19h30



**17 décembre** : Goûter de Noël

**Décembre** : Vente paniers garnis de  
produits locaux (lancement : octobre)

**Janvier** : Loto de l'épiphanie

**Mai** : Vente de produit nominatif  
(lancement : avril)

**26 juin** : Tombola

**Les bénéfices de ces actions  
sont investis dans les projets  
du groupe scolaire !**

## En famille



**Vendredi 8 ou 15 octobre -  
20h-22h30** : Jeux de société

en famille

**Dimanche 13 ou 20 mars - 15h-17h** :  
Dimanche en famille : spectacle offert  
aux familles

**Dimanche 3 avril** :  
Rallye rando et vide  
placards



**Dimanche 8 Mai** : Marche des familles  
en collaboration avec l'Amicale, et  
l'OGEC

**Dimanche 26 juin** : Fête de l'école

## Une histoire de parents



**Jeudi 2 septembre 8h30-  
9h00** : Café rentrée en  
élémentaire et maternelle

**Vendredi 24 et samedi 25 septembre** :  
Notre école fête ses 150ans !



**Jeudi 30 septembre - 18h30** :  
Assemblée Générale de l'Appel

**Mardi 16/11- 20h00 et début 2022**  
Conférences (thème à venir)



# ADHESION et INSCRIPTIONS APEL

## 2021 - 2022

La réussite de la scolarité de nos enfants dépend de l'investissement de la communauté éducative, des enseignants et de nous parents. Soyez acteurs de leur réussite !

**Merci de nous retourner le coupon ci-dessous avec le dossier de rentrée.**

Nous comptons sur vous et nous vous remercions de votre engagement.

Famille NOM / Prénom : .....

Parents de ou des élèves :	.....	.....	.....	.....
En classe de : 2021 - 2022	.....	.....	.....	.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ...../...../...../...../...../

Adresse email : .....@.....

Nous souhaitons adhérer à l'Apel, nous réglons la cotisation d'un montant de 19 €, pour cette année 2021-2022. Le montant de notre cotisation sera alors directement ajouté à notre contribution scolaire facturée par le collège.

Nous réglons déjà la cotisation à l'Apel dans un autre établissement, nous soutenons l'Apel La Salle Saint-Joseph en versant 3,90 €, pour cette année 2021-2022. Le montant de la cotisation sera alors directement ajouté à notre contribution scolaire facturée par le collège.

Nous ne souhaitons pas adhérer à l'Apel.

Si vous souhaitez accompagner l'Apel La Salle Saint-Joseph :

Je suis volontaire pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Apel La Salle Saint-Joseph.

J'accepte d'aider ponctuellement en faisant partie de notre réseau Parents-Amis

Je suis volontaire pour être parent correspondant. L'adhésion à l'APEL est alors nécessaire.

Je souhaite intégrer l'équipe BDI. Renseignez vos disponibilités dans la semaine scolaire.....

.....

Je suis intéressé(e) par la commission  numérique  éco-collège et restauration  ouverture internationale

➤ **Le Parent Correspondant** est volontaire pour représenter les parents d'élèves de la classe. Il est le lien privilégié entre familles et enseignants. Par le biais du questionnaire distribué à chaque famille, le parent correspondant réalise une synthèse qu'il présente au conseil de classe et rédige le compte rendu. En 2020-2021 de nouveaux temps de rencontre avec la direction seront proposés.

➤ **L'Equipe du BDI** (bureau de documentation et d'information) est formée de parents volontaires qui interviennent ponctuellement en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour aider les élèves dans la recherche d'informations capitale pour leur orientation. C'est un moment propice à l'échange avec les élèves sur la découverte des métiers et des parcours de formation.



L'assurance  
Scolaire  
pour vos  
Enfants

7 JOURS/7  
24H/24

Une couverture  
maximum tout au  
long de l'année !

## En cas d'accident...



**Service Sinistre**  
Tél. : 03 87 50 48 26  
[www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org)

➔ Déclarer l'accident auprès de l'établissement scolaire, en joignant :

- Dommage corporel : un certificat médical de première constatation.
- Dentaire : un devis précisant le montant de la reconstitution prothétique au coût actuel, pour le paiement de la somme prévue au tableau des garanties.
- Agression-racket/vol des effets scolaires : le dépôt de plainte fait auprès des autorités de police ou de gendarmerie.
- Bris de lunettes : la facture de l'opticien ou l'original du décompte de la sécurité sociale complété par le décompte de votre mutuelle complémentaire.

➔ Les Assurances F.E.C. accusent réception de la déclaration en indiquant un numéro de référence qui doit être rappelé dans toute correspondance.

➔ Toutes les notes de frais liées à un accident corporel de l'élève assuré doivent être présentées à la Sécurité Sociale (ou à d'autres caisses...) ainsi qu'à votre mutuelle.

Après remboursement par ces organismes, envoyer les décomptes aux Assurances F.E.C. qui procéderont au paiement des sommes prévues.

➔ Si le traitement de l'enfant est très long, envoyer les décomptes au fur et à mesure des remboursements des organismes.

➔ Nous ne délivrons pas de prise en charge directement aux hôpitaux ou cliniques.

➔ Pour clore le dossier, il sera demandé dans certain cas, un certificat médical de guérison ou de consolidation.



**Prescription :** Toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance (art. L 114-1 et L 114-2 du code des Assurances). S'il n'est pas possible de clore le dossier dans ce délai (consolidation non acquise par exemple), il est impératif d'interrompre cette prescription par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :



42B rue du Faubourg - BP 80820 - 57013 Metz Cedex 1  
Tél. 03 87 50 52 05 - [fec@assurances-fec.org](mailto:fec@assurances-fec.org) - [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org)

Assurances F.E.C est une marque de OMA Société de courtage d'assurances - Société par action simplifiée au capital de 1 000 000 € - RCS de Metz - SIREN 349 869 297 - APE 6622Z - Siège social : 21 rue Lothaire BP 80820 57013 - Metz Cedex 1 - Garantie financière et assurance de responsabilités civiles professionnelles, Art. L512-6/L512-7 du Code des Assurances - Immatriculation ORIAS n°07 001 654 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - Exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 9 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) - En cas de réclamation : OMA - service réclamation 42B rue du Faubourg BP 80820 57013 Metz Cedex 1 - [reclamation@oma.fr](mailto:reclamation@oma.fr) - Médiation : Dans le cas où le service réclamation ne vous aurait pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance à l'adresse : La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org)



GENERALI Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 70 310 825 euros  
Entrepris régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris, Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS.  
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

## Protégez vos enfants



**ASSURANCES F.E.C.**  
[www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org)

# La Formule Harmonie



**Une garantie scolaire et extra scolaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

## ➔ Ce que nous garantissons

Le paiement d'indemnités en cas d'accidents corporels subis par l'assuré.  
L'indemnisation des dommages causés aux biens du maître de stage.

Les événements et garanties sont résumés dans le tableau ci-contre et s'entendent en complément de la Sécurité Sociale et/ou complémentaires.

## ➔ Les activités garanties

Les activités scolaires...  
Les trajets...  
Les activités extra-scolaires (sportives, récréatives...)

## ➔ Ce qui n'est pas garanti (principales exclusions)

La pratique des sports aériens, navigation aérienne dans les appareils non agréés pour le transport public de personnes, yachting à plus de 25 miles des côtes, bobsleigh, skeleton, saut à ski, l'escalade avec moyens artificiels ou en cordées (sauf initiation), les sports à titre professionnel, les courses utilisant des engins à moteur, Usage comme conducteur ou passager d'un véhicule à deux roues d'une cylindrée supérieure à 125 cm<sup>3</sup>, Accidents résultant de l'usage de stupéfiants ou de tranquillisants ou de l'abus de boissons alcoolisées, La participation à une rixe (sauf cas légitime défense), Le suicide ou tentative.

## ➔ Validité

L'assurance couvre l'assuré d'une rentrée scolaire à l'autre, 24h/24 (sous réserve du paiement de la cotisation).

## ➔ Où s'exercent les garanties

En France Métropolitaine, D.O.M. et T.O.M. et pays membres de la C.E.E.,  
Dans le reste du monde lors de séjours inférieurs à 6 mois.

## ➔ Assistance - Rapatriement

Les Assurances FEC ont souscrit une garantie auprès d'EUROP ASSISTANCE pour tous les participants aux voyages collectifs organisés par l'établissement.  
Cette convention est valable dans le monde entier (sauf pays en état de guerre).

## ➔ Responsabilité civile

Afin d'éviter un double emploi avec le contrat responsabilité civile des parents (Multirisques, RC Familiale...), nous ne garantissons pas la responsabilité civile personnelle des élèves.



# Garanties & Capitaux



## Décès

Capital de **5 000 €**

## Invalidité

jusqu'à 32% d'invalidité % de (\*) **47 000 €**  
de 33% à 89% d'invalidité % de **70 000 €**  
supérieure ou égale à 90% d'invalidité % de **100 000 €**  
(\* Franchise relative de 6%)

## Frais Médicaux

Pharmaceutiques, chirurgicaux, transports, hospitalisation après intervention de la sécurité sociale et/ou complémentaire **FRAIS RÉELS**  
(maxi 4 fois le barème S.S.)

## Frais Chambre particulière

**35 €/jour**  
(Franchise 5 jours)

## Frais Médicaux prescrits

Maïs non remboursés par le régime obligatoire et/ou complémentaire **200 €**

## Frais Dentaire

Par dent ou prothèse dentaire cassée **350 €**

## Frais d'Optique

Lunettes de vue ou lentilles **300 €**

## Forfait Appareil

Appareil d'orthodontie ou auditif (1 forfait par année scolaire) **500 €**

## Frais de Vol/Bris des instruments de musique

pendant les cours - 1 fois par année scolaire Franchise de 30 € **800 €**

## Nota

Ce document n'est pas exhaustif et ne constitue qu'un extrait du contrat GENERALI FRANCE ASSURANCES N°12.290.100, auquel il convient de se reporter et disponible auprès de l'établissement.

## Frais de Recherche et de transport

Pour transports dans les mêmes conditions de destination que la Sécurité Sociale **8 000 €**

## Frais de Prothèse

Inclus location cannes anglaises et béquilles **500 €**

## Aide ou Transport Pédagogique

A partir du 3<sup>ème</sup> jour d'incapacité avec un maximum de 6 mois **450 € par mois**

## Frais de Scolarité

Suite à une incapacité supérieure à 90 jours **800 €**

## Suivi Psychologique

De l'élève suite à un attentat ou sinistre traumatisant **800 €**

## Racket - Agression

Dans l'établissement ou au cours du trajet domicile/établissement, après dépôt de plainte auprès des autorités **100 €**

## Vol du cartable et des effets scolaires

Après dépôt de plainte auprès des autorités - 1 fois par année scolaire **70 €**

## Dommages aux Biens du Maître de Stage

Franchise de 77 € **10 000 €**

## E-REPUTATION des élèves

1 fois par année scolaire et par élève **250 €**



## BULLETIN D'ABONNEMENT 2021 – 2022

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (150 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : ..... Prénom : ..... NOM : .....

Adresse : .....

Complément : .....

Code postal : ..... VILLE : ..... PAYS : .....



## BULLETIN D'ABONNEMENT 2021 – 2022

Le magazine La Salle Liens International est un trimestriel destiné prioritairement aux parents d'élèves et membres des communautés éducatives.

Magazine-vitrine du réseau (142 établissements en France, présent dans 82 pays), sa charte éditoriale se propose notamment :

- > de valoriser les initiatives mutualisables, illustrant l'identité du projet lasallien ;
- > de participer aux grands débats éducatifs du moment ;
- > d'ouvrir le regard sur les expériences lasalliennes à travers le monde ;
- > de porter et de susciter entre ses lecteurs les échanges d'idées et de points de vue, en s'appuyant sur des liens renforcés avec le site internet.

Je souscris à l'abonnement(s) de la revue à **9 € 90** pour les 4 numéros de l'année scolaire

Civilité : ..... Prénom : ..... NOM : .....

Adresse : .....

Complément : .....

Code postal : ..... VILLE : ..... PAYS : .....



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODURE  
DE POTASSIUM  
AUX ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES  
D'ILLE-ET-VILAINE**

Je soussigné(e) M./Mme.....

Responsable légal de l'enfant :.....

Niveau de classe :.....

**AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1)**

Le chef d'établissement ou son représentant de l'école / collège / lycée (1)

.....

à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille (1), interne / demi-pensionnaire (1) de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à ..... Le.....

Signature

(1) rayer la mention inutile

# Séjour d'intégration des élèves de 6<sup>e</sup> à Quiberon

Argentré du Plessis, le 29/06/21

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif du collège, **un séjour d'intégration** est organisé pour les élèves de sixième à la mi-septembre dans une station balnéaire où, encadrés par leurs professeurs et des éducateurs de la vie scolaire, il leur sera proposé des activités de découverte du milieu et des animations sportives.

**L'accueil** est au cœur de notre charisme lasallien et l'expérience des années passées nous a conforté dans la pertinence de favoriser **la connaissance entre élèves** provenant de dix communes différentes dès le début d'année. La **confiance** entre élèves et adultes est également un objectif essentiel qui va poser les bases de dix mois de travail en commun.

Pour des raisons de capacité d'accueil du centre, le groupe d'élèves de sixième sera séparé en deux. Le premier groupe partira le **lundi 20 septembre** à 8h30 et reviendra le **mercredi 22 septembre** vers 16h30. Le deuxième groupe partira le **mercredi 22 septembre** à 8h30 et reviendra le **vendredi 24 septembre** vers 16h30.

Lieu du séjour	Hébergement	Transport	Coût du séjour
Quiberon (Morbihan)	Centre « Rêves de mer »	Car, Transports Le Pape	<b>160€</b>

## Programme envisagé

Activités sportives / nautiques et activités pédagogiques ainsi que des jeux, veillées de coopération.

## Formalités administratives

Vous devrez nous fournir « l'attestation de natation anti-panique » (délivrée en piscine) ou « l'attestation scolaire de savoir-nager » (délivrée par l'école primaire) en version papier (privilégier une photocopie) et l'autorisation parentale ci-jointe.

## Equipement à prévoir

Prendre connaissance de la feuille « ma valise classe de mer ».

Réunion de présentation du séjour : **Jeudi 9 septembre à 18h30**

## Coût du séjour

Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'hébergement, les repas, les activités sportives et de découverte. 80 € payable sur octobre et novembre.

**Une aide de 50 €** sera attribuée aux familles qui ont deux enfants scolarisés au sein du Groupe Scolaire d'Argentré du Plessis et qui partent sur une durée d'au moins 3 jours consécutifs au cours de la même année scolaire.

**L'APEL, association des parents d'élèves, prévoit l'attribution d'une aide de 15 euros pour ce séjour (le coût réel du séjour est de 175 euros).**

En cas de maladie empêchant votre enfant de participer au voyage ou en cas d'événement familial grave, seul un remboursement partiel pourra être effectué (des frais sont déjà engagés pour le transport et l'hébergement).

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. SOURICE, chef d'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les professeurs du niveau 6<sup>ème</sup>

Mme Bourguignon, coordinatrice de 6<sup>e</sup>

La direction

## Ma valise pour Quiberon

### Vêtements :

Veillez à n'emporter que des vêtements pratiques, peu coûteux et peu fragiles

- Sous-vêtements, chaussettes
- Pulls : préférez les polaires et sweats
- Pantalons : jeans, survêtements
- Tee-shirts à manches longues et à manches courtes
- 1 pyjama
- Casquette
- Maillot de bain pour le raft de mer et le wave-ski
- Manteau imperméable et coupe-vent (type K-way).
- *Shorts : uniquement aux beaux jours !*
- *Gants, écharpe et bonnet : uniquement en cas de grand froid prévu !*

### Toilette :

- *les draps sont fournis par le centre*
- une trousse de toilette
- dentifrice, brosse à dents
- gel douche, shampoing
- brosse à cheveux, élastiques pour attacher les cheveux longs
- une serviette de toilette + une autre serviette pour les activités nautiques

### Repas :

- une serviette de table en tissu (+ rond de serviette si vous avez)

### Chaussures :

- chaussures de sport (pour la marche et les activités sportives)
- vieilles baskets ou chaussures nautiques (chaussures fermées, avec semelle pouvant aller dans l'eau)
- chaussons

### Autres :

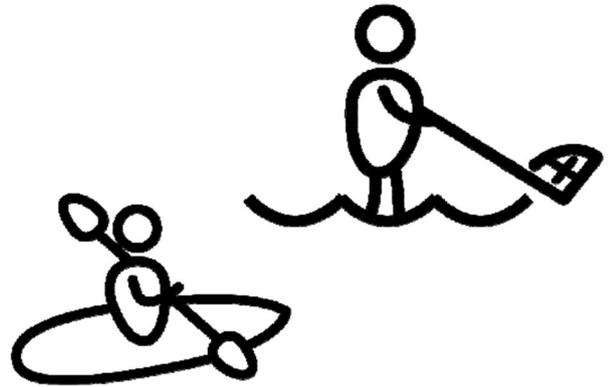
- 1 goûter pour l'aller
- 1 sac-à-dos
- 1 gourde
- 1 montre pour gérer son temps et être à l'heure aux activités et rassemblements
- appareil photo à usage unique (facultatif)
- crème solaire
- lunettes de soleil qui protègent du soleil et aussi du sable en cas de vent
- 1 livre de chevet, 1 jeu de société de poche ou un jeu de cartes

### Ne pas emporter :

Objets de valeur (chaîne, gourmette, téléphone portable, jeux vidéos, tablette, enceintes portables, etc...), déodorant en spray. Les bonbons et friandises sont interdits dans le car et dans les chambres ainsi qu'aux arrêts le long du trajet.

### Petit conseil :

**Veillez à marquer aux noms et prénoms tous les vêtements des enfants ainsi que l'intérieur des chaussures, sans oublier les produits de toilette, les appareils photos. Préparez la valise en compagnie de votre enfant pour qu'il sache ce que vous y avez mis ! Il retrouvera d'autant mieux ses affaires lors du séjour.**



# Séjour d'intégration des élèves de 6<sup>e</sup> à Quiberon

Argentré du Plessis, le 29/06/21

## Inscription et paiement

à retourner au professeur principal au plus tard pour le **2 septembre, jour de la rentrée**

Coût du séjour : **160 €**

NOM ..... Prénom (de l'élève) ..... Classe 6<sup>ème</sup>

### INSCRIPTION

Nous avons bien pris connaissance des modalités du séjour de notre enfant à Quiberon.

### PAIEMENT

VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION :

Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour

Nous avons deux enfants qui partent cette année pour un séjour de plus de 3 jours (50€ d'aide)

Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (Comité d'Entreprise, MSA, etc...)

Précisez laquelle : ..... Montant : .....

Il nous reste donc à verser personnellement la somme de : .....

Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement :

En 2 fois par prélèvement automatique : 80 € en octobre, 80 € en novembre.

En 2 fois par chèque bancaire à l'ordre de « *OGEC La Salle St Joseph* » : 80€ en octobre, 80 € en novembre.

Vous fournirez les deux chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la date d'encaissement.

Autre mode de paiement : .....

En cas de difficultés financières un rendez-vous peut être demandé auprès de M. Sourice, chef d'établissement.

A..... Le.....  
Signature des Parents ou du responsable légal

Autorisation parentale à remettre au professeur principal pour le 2 septembre, jour de la rentrée

## ① - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM - Prénom) .....

Adresse complète : .....

N° Tél. où l'on peut vous joindre en cas d'urgence : ...../...../...../...../...../

agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,  
autorise ma fille / mon fils (1) : ..... Classe : .....

à participer au voyage organisé par le Collège La Salle St Joseph d'Argentré du Pl. à Quiberon du 20-09-21 au 22-09-21 / du 22-09-21 au 24-09-21 (1) déplacement qui s'effectuera en car.

(1) *Barrer la mention inutile*

## ② - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION

Problèmes particuliers :

- Allergies : .....
- Soins médicaux : .....
- Médicaments à prendre (joindre l'ordonnance) : .....
- Régime alimentaire : .....

Si votre enfant gère lui-même son traitement régulier, merci de nous fournir l'ordonnance ainsi qu'une attestation stipulant que vous l'autorisez à gérer seul son traitement. Dans le cas contraire, un adulte se chargera de lui administrer son traitement.

## ③ - ENGAGEMENT

Il est entendu que le règlement du Collège La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties. C'est pourquoi, je m'engage à respecter le règlement lors du voyage.

- Ainsi,
- je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs y compris celles qui concernent les temps libres,
  - je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,
  - je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu'envers les personnes du centre Rêves de mer,
  - je ne participerai à aucune sortie qui ne serait pas organisée par les accompagnateurs,

*Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité (à la charge des parents)*

A : ....., le .....  
Signature de l'élève,

A : ....., le .....  
Signature des parents ou du responsable légal

## Pour le 2 septembre, jour de rentrée, au professeur principal

Madame, Monsieur,

Un séjour d'intégration sera proposé à votre enfant entrant en sixième à la rentrée. Il se déroulera à Quiberon (56) :  
- du 20 au 22 septembre (pour 2 classes) ou  
- du 22 au 24 septembre (pour 3 autres classes).

Votre enfant se verra proposer des animations de découverte du milieu et des animations sportives.  
Pour les activités sportives nautiques, il est impératif de fournir « l'attestation scolaire du savoir-nager » (délivrée par l'école primaire) en version papier (photocopie) ou de valider un test anti-panique (modèle ci-dessous). Sans l'un de ces documents, il ne sera pas possible à votre enfant de pratiquer les activités nautiques.

La piscine de Vitré et celle de La Guerche sont habilitées à faire passer le test anti-panique. Si vous devez le faire passer à votre enfant, nous vous demandons de le faire au cours des vacances d'été en spécifiant que vous venez à titre individuel.

Cordialement.  
La Direction

✂ ✂ ✂ à découper afin de le présenter à la piscine au titre d'un TEST INDIVIDUEL POUR UN CAMP ✂ ✂ ✂ ✂ ✂



## TEST DE NATATION ANTI-PANIQUE

Arrêté du 25 avril 2012

portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles

Je soussigné(e) ....., Maître-Nageur Sauveteur, atteste que :  
l'enfant ..... né(e) le : ....., est capable de :

- ▶ effectuer un saut dans l'eau,
- ▶ réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes,
- ▶ réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes,
- ▶ nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- ▶ franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

- ▶ Dans les cas prévus en annexe au présent arrêté, ce test peut être réalisé avec une brassière de sécurité.
- ▶ Ce document est délivré par une personne répondant aux conditions prévues aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> de l'article R. 227-13 susvisé dans les disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyionisme, surf de mer et natation, ou par une personne titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

Observations : .....

Fait à : ..... Le .....

Signature du M.N.S et cachet de l'établissement :

N° de diplôme :